Communiqué à l'initiative du collectif Fermons les Locaux Fascistes

NON A LA PROCEDURE DE DISSOLUTION DE LA JEUNE GARDE ANTIFASCISTE :
APPEL AU RASSEMBLEMENT MARDI 6 MAI 18H30

Ce mardi 26 avril, Bruno Retailleau a lancé une procédure de dissolution contre la Jeune Garde Antifasciste. Dans une période particulièrement alarmante, où les idées d'extrême droite gagnent du terrain, le ministre choisit de cibler des organisations en première ligne face au fascisme et au racisme.

Depuis plus de 7 ans, la Jeune Garde Antifasciste lutte pour faire reculer l'extrême droite. Avec un militantisme acharné sur le terrain, la mise en place d'une pratique d'autodéfense pour répondre aux violences fascistes bien trop nombreuses à Lyon, mais aussi des campagnes unitaires au sein du collectif « Fermons les Locaux Fascistes », qui ont permis de nombreuses victoires politiques comme la fermeture des locaux d'extrême droite le « Pavillon noir » ou de « la Traboule » dans le Vieux-Lyon.

La Jeune Garde est membre du collectif « Fermons les Locaux Fascistes » depuis ses débuts en 2018. Nous refusons cette attaque politique dirigée contre un mouvement antifasciste. Cette tentative d'intimidation envers l'ensemble de notre camp politique reflète le glissement opéré par les gouvernements successifs, vers une forme d'autoritarisme acquis aux idées les plus réactionnaires.

Nous appelons à une large mobilisation le mardi 6 mai à 18h30 devant la préfecture du Rhône, en soutien à la Jeune Garde Antifasciste, contre sa dissolution et en riposte aux idées d'extrême droite.

RASSEMBLEMENT CONTRE LA DISSOLUTION DE LA JEUNE GARDE :

MARDI 6 MAI 18H30

DEVANT LA PREFECTURE DU RHÔNE